

Périnatalité de la médecine française aux colonies (XVI^e et XVII^e siècles)

Première Partie : le XVI^e siècle

Joël Le Bras (Bx 58)



Salle des malades d'un hôpital de l'ordre de Malte.

Si l'on se réfère à Étienne Ludovic Boudet (Bx 1910) et à ses Notes d'Histoire Coloniale du Corps de Santé de la Marine (Revue de l'Ouest 1933), les précurseurs de la médecine française aux colonies sont de deux types : d'une part, certains ordres religieux dits hospitaliers et d'autre part les corporations civiles de barbiers et barbiers-chirurgiens.

Les ordres hospitaliers

On admet généralement que c'est à la faveur des Croisades qu'est née la première

forme de médecine ultra-marine, certes au profit des croisés mais aussi des communautés chrétiennes d'Orient. Le plus connu des ordres hospitaliers s'adonnant à cette médecine d'assistance est celui des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem où il crée son premier hôpital en 1131, s'installant par la suite et successivement à St-Jean-d'Acre, Rhodes puis Malte (1530), sous le nom cette fois des Chevaliers de Malte. Les hôpitaux de l'Ordre se distinguent par une organisation très hiérarchisée : un père, directeur, un économiste tenant les livres de comptes, sous

le contrôle d'un conseil de frères prudents, un maître en chirurgie et ses « aydes », des barbiers « simples » (soignants, saigneurs, panseurs) ; un apothicaire, un « comptable », chargé des entrées, des sorties et des servitudes imposées aux convalescents, un responsable du règlement intérieur (rédaction et contrôle de son application), des frères lais, exécuteurs des basses tâches.

On retrouvera ce modèle d'organisation dans les hôpitaux des ports et dans ceux d'outre-mer de la marine française, sous Richelieu puis Colbert.

Les barbiers et barbiers-chirurgiens

Hors structures hospitalières, s'est développée au fil des siècles une corporation qui remonte en fait aux « barbirsasores » et « barbitionsores » de l'Antiquité romaine. Jouissant d'une certaine liberté d'entreprendre, les barbiers se sont mués peu à peu en « travailleurs manuels sur le corps humain », de sorte qu'on les trouve « arracheurs de dents », « pédicures », rebouteux, réducteurs de fractures. Ici, ils amputent, là ils saignent, ailleurs ils évacuent les abcès ou bien ils castrent. Bref, ils « chirurgicailent ». Certains trouvent dans le cadre militaire le terrain idéal pour s'exprimer : c'est le cas du barbier Ambroise Paré, entré à l'Armée d'Italie en 1536, et qui fit faire à la chirurgie de guerre les progrès que l'on sait, dans le paragage des plaies comme dans leur cicatrisation, privilégiant par exemple l'usage des onguents à celui de la cautérisation.

La situation à la fois anarchique et encombrante des barbiers de ville devint vite insupportable aux chirurgiens « émérites » sortis dès la fin du Moyen Âge des écoles de Montpellier et de Paris et souvent attachés à la personne des rois, princes et cardinaux. En 1314, Henri de Mondoville est par exemple au service de Philippe IV Le Bel, tout en se faisant la main sur les pauvres, autant pour se perfectionner que par charité chrétienne. Ce



Un barbier chirurgien pédicure.

« maître en chirurgie » ne traite déjà plus les sanies des plaies suppuratives par de simples emplâtres, mais par application, après curetage et lavage, de pansements à l'alcool, si nécessaire après suture. Un autre maître en chirurgie et anatomiste, Gui de Chauliac est pour sa part attaché à la personne du pape d'Avignon Urbain V, sous le roi Charles V. Chauliac abandonne la cautérisation des hémorragies graves au profit de la ligature, reprenant en fait une technique déjà pratiquée par le médecin romain Celse. De Chauliac met par ailleurs au point un appareil de suspension et d'extension des membres fracturés.

De Mondoville sera aussi à l'origine d'une réglementation de la profession de chirurgien, au moins pour Paris : « Dans la ville et vicomté de Paris, aucun chirurgien ne peut exercer son art s'il n'a été au préalable examiné et approuvé par les chirurgiens jurés (c'est-à-dire assermentés), appartenant à la corporation des maîtres - chirurgiens ». Cinquante ans plus tard, De Chauliac élabore cette fois, un statut des barbiers, mais toujours de Paris, qui leur donne le droit de « pratiquer la saignée et bailler et administrer emplâtres, onguents et autres médecines pour bosses, apostumes (abcès) et toutes plaies ouvertes ». Leurs fonctions sont soumises, elles aussi, à un « contrôle » des connaissances et compétences, toujours par la confrérie des maîtres en chirurgie. Sous Louis XII, les barbiers qui le désirent reçoivent de ces derniers un enseignement d'anatomie et une formation sommaire sur les gestes simples, désormais codifiés, de la chirurgie courante. À l'issue, il leur est délivré un parchemin de « droit d'exercice de barbier-chirurgien ».

On peut donc dire qu'au début du XVI^e siècle, quand s'ouvrent à la découverte, les

grands espaces marins, la France compte déjà, en plus des barbiers, un certain nombre de barbiers-chirurgiens, lesquels, ayant pour beaucoup pignon sur rue, ne sont pas forcément disposés à prendre la mer pour des aventures aléatoires sur d'incertains navires. Les armateurs, toujours prompts à réaliser des économies sur les équipages, se contentent de recruter majoritairement des barbiers « simples », dont il s'avère souvent, à l'usage, que rares sont ceux qui présentent une compétence réelle pour exercer leur fonction, plus attirés par l'appât d'un or hypothétique que par goût réel de l'aventure et encore moins par le souci de soulager les souffrances de leurs compagnons d'aventure.



Henri de Mondoville enseignant la chirurgie.

Le début des grandes expéditions océanes

Six grandes raisons président, à la fin du XV^e siècle, comme au long du XVI^e aux grandes aventures sur les océans, cette fois donc au-delà des mers baignant directement l'Europe :

- L'esprit d'aventure des marins, aiguillonné par une curiosité certaine, y compris déjà scientifique.

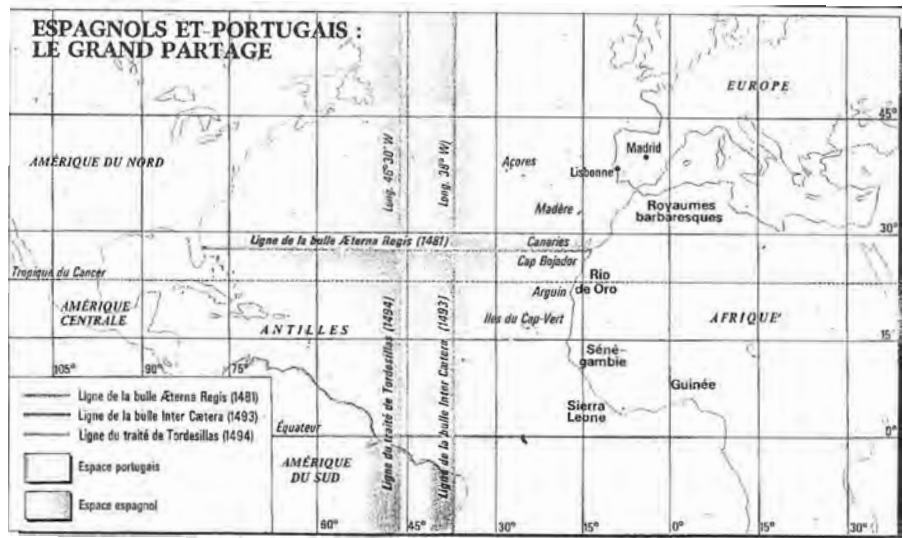
- Les besoins croissants en or des puissances européennes, fournisseurs et créanciers en tous genres exigeant d'être payés en ce métal plutôt qu'en tout autre.

- L'évidence pour les rois que le monde ne se réduit pas à la seule Europe. Tout état capable de ramener d'outre-mer, de surcroît de terres qu'il se serait appropriées, un maximum de richesses, serait en mesure d'affirmer sa suprématie sur les autres grandes nations.

- L'importance, en tout cas pour les pays catholiques (Espagne, Portugal, France et jusqu'en 1534, l'année du schisme, Angleterre), de gagner à la religion romaine, sous la férule papale, les peuples forcément païens que l'on rencontrera inévitablement. On peut même dire que l'idée chrétienne d'apostolat est alors indissociable de l'idée même d'expédition maritime.

- Les progrès de plus en plus affirmés de la navigation au large, encourageant les armateurs puis les états eux-mêmes à se constituer de véritables flottes. Ainsi la caravelle portugaise bat nettement en performances la nave normande, la roberge, la caraque. L'astrolabe permet depuis le XII^e siècle de calculer la latitude, la boussole du Portugais Ferrande (1480) permet de ne plus perdre le nord. La science des vents progresse et l'on connaît la manœuvre « au lof » pour faire venir le navire « au vent » avec la barre « sous le vent ». Il faudra tout de même attendre Copernic et la découverte de la rotation de la terre sur elle-même (1543) pour envisager le calcul de la longitude. Les premières cartes marines réellement utilisables ne le seront qu'en 1569 avec Mercator et il faudra attendre l'invention du loch en 1683 pour calculer cette fois la vitesse des navires.

- Enfin le besoin de plus en plus impérieux de se procurer des produits exotiques tant en quantité qu'en variété, tels les soieries, le thé ou les épices, qu'elles soient « ordinaires » ou « royales ». Ces épices servent en cuisine, en teinturerie, en parfumerie, en confiserie et, bien sûr, en pharmacie, où en tant que drogues, elles concurrencent ou complètent, selon le cas, les « simples » des contrées européennes. Parmi les cinq épices royales à effets thérapeutiques, on utilise le poivre noir de Ceylan en cataplasmes et la noix de muscade des Moluques dans les maux d'estomac. Parmi les épices ordinaires, la rhubarbe de Chine et la casse sont des purgatifs, le camphre de



Les 3 lignes successives de partage du monde atlantique.

Sumatra, un antispasmodique, l'opium de Chine, un antalgique. Dès le Moyen Âge, trois professions s'occupent de drogues : les poivriers souverains qui importent, les poivriers « de marché » qui colportent et les « espes-siayres » (épiciers pileurs d'épices ou apothicaires) qui transforment. Ces derniers travaillent en « boutique » (du grec « apothéké »). C'est au XIV^e siècle, parallèlement à celle des barbiers, que s'est organisée la profession d'apothicaire, dit aussi dans les textes « exécuteur de recettes au service des médecins ». En 1353, sous Jean II, les apothicaires ont obligation « de par le roi », de posséder l'antidotaire de Nicolas de Salerne, formulaire pharmaceutique rédigé en 1150, qui évite notamment les erreurs de dosage. Au XV^e siècle, la corporation des « maîtres apothicaires » sous la direction d'un prévôt, a le pouvoir d'inspecter les « boutiques » pour éliminer les charlatans et corriger les erreurs observées. Au XVI^e siècle, Bernardin de Rauc forme à Montpellier les premiers apothicaires « attirés » prêtant le serment de Galien. En 1579, sous Henri III, est introduit en France le premier Codex dit Codex de Florence.

Si les barbiers suffisent, sur les navires des premières expéditions, à tenir les coffres à médicaments, les apothicaires embarqués le sont surtout dans l'espoir qu'ils découvrent, au-delà des mers, moins de nouvelles épices que de nouvelles plantes exotiques propres à élargir le champ de l'arsenal thérapeutique.

Avant même 1492, année de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, 1481 constitue une année-clé dans le déclenchement de la grande aventure océanique. Cette année-là, et alors même qu'aucun pays ne peut garantir qu'il est en mesure d'atteindre quelque terre qui ressemble un tant soit peu aux Indes, Espagne et Portugal obtiennent du pape Sixte IV qu'ils se partagent l'espace atlantique dans le sens Nord-Sud, de part et d'autre d'un parallèle passant par les Canaries (Bulle « Aeterna Regis »).

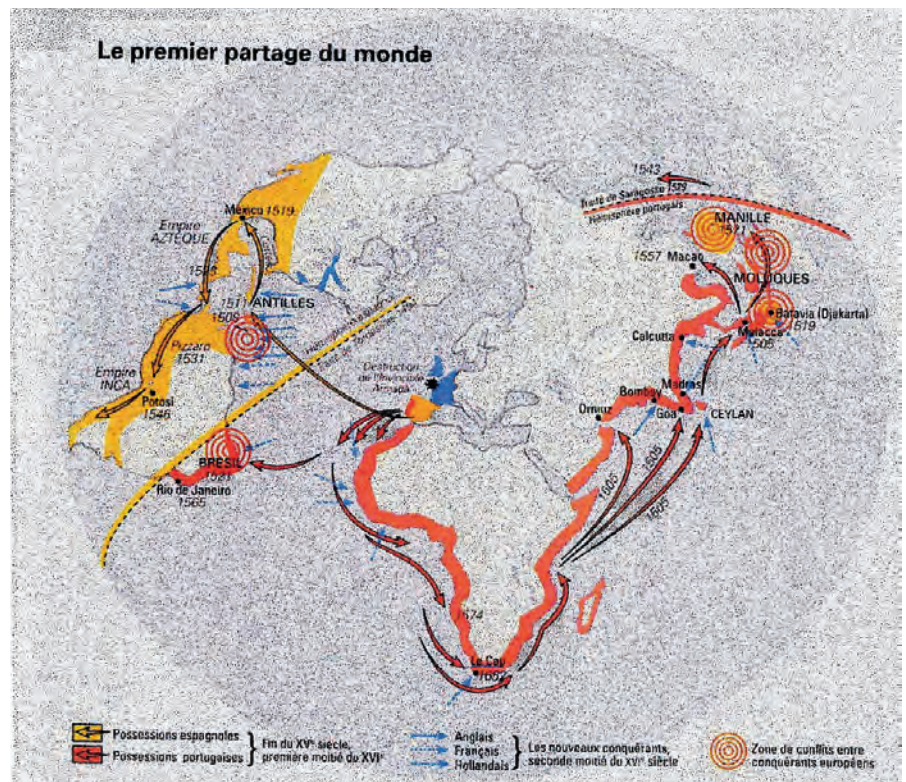
Mais ce n'est donc qu'en 1492 que débarrassée du problème de la Reconquête, l'Espagne lance dans l'espace océanique Nord, qui lui a été réservé, l'expédition de Colomb. Les Portugais, eux, vont profiter de l'espace Sud pour tenter d'atteindre les Indes par la voie maritime orientale, rendue possiblement ouverte grâce à Bartolomeo Dias, découvreur, en 1488, du Cap de Bonne Espérance. La route terrestre est de toute manière interdite aux nations européennes du fait des Ottomans, maîtres de l'arc « Turquie - Palestine - Égypte ».

Conscient du fait que les îles qu'il découvre peu à peu sont déjà au sud de la ligne « Inter caetera », Colomb, dès son retour du premier voyage, convainc le roi

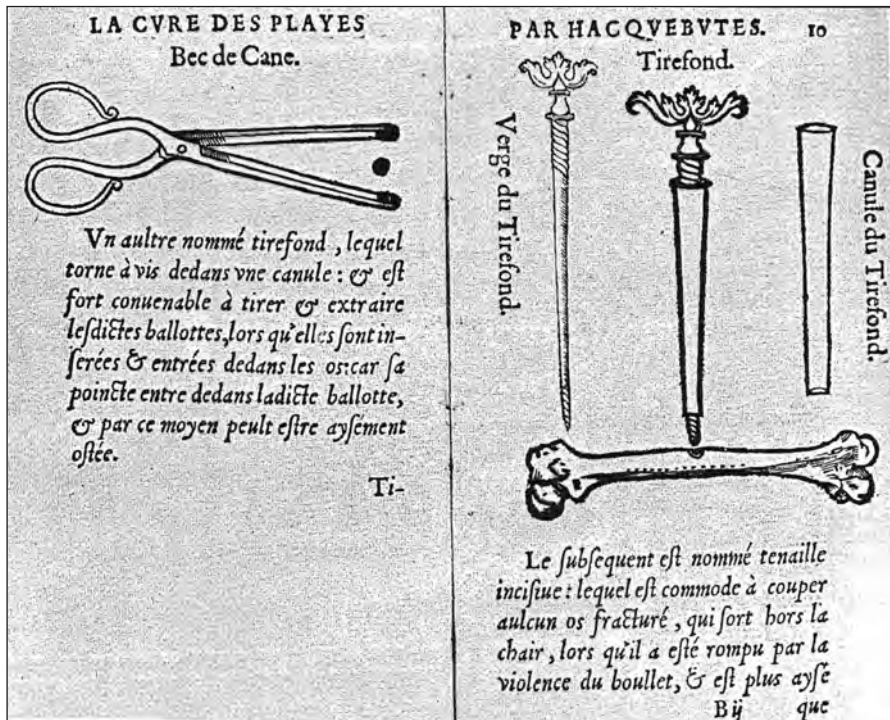
d'Espagne d'obtenir du nouveau pape (espagnol) Alexandre VI Borgia, une nouvelle bulle de partage, cette fois dans le sens « Est - Ouest ». Ce sera la bulle « Inter caetera » du 4 mai 1493, dont l'Espagne espère que sa rivale portugaise, qui vient de lancer Vasco de Gama par la voie orientale, ne viendra pas contester.

Colomb, désormais, a les mains libres pour s'emparer, au nom de l'Espagne, de la plupart des îles de la mer des Antilles, ce qu'il fera au cours de ses deuxième et troisième voyages. Pourtant les Portugais s'inquiètent du fait que cette bulle leur dénie désormais toute prétention sur les terres éventuelles situées au-delà de la ligne « Inter caetera ». Le 7 juin 1494, ils obtiennent un aménagement de ce texte en signant avec l'Espagne le traité de Tordesillas, qui fait reculer la ligne de partage de 100 à 370 lieues à l'ouest des Canaries, ce qui va permettre en 1500 à Cabral, navigateur, poussé vers l'ouest par des vents contraires, alors qu'il visait le Cap de Bonne Espérance, d'accoster au Brésil et de le déclarer terre portugaise.

Il faudra attendre 1521 pour que Portugais, qui ont atteint les Indes par la voie orientale et Espagnols de Magellan qui vont les atteindre aussi mais par le Cap Horn, se rencontrent à hauteur des Moluques, confirmant en quelque sorte et définitivement la rotondité de la terre. Le traité de Saragosse de 1529 complètera le précédent traité de partage en tirant une ligne de démarcation au cœur du Pacifique entre les zones d'influence de l'Espagne incluant les Philippines et le Portugal.



Le traité de Saragosse de 1529 signe l'exclusivité hispano-portugaise sur les futures terres à découvrir.



Types d'outils de barbiers chirurgiens du XVI^e siècle.

Le fait est d'importance car il met cette fois sur la touche l'Angleterre et la France, puisque l'espace maritime mondial se trouve partagé en deux, le portugais à l'est de la ligne « Tordesillas », l'espagnol à l'ouest, avec pour chacun les terres inconnues qu'ils baignent.

La riposte française au traité de Saragosse

C'est grâce aux négociations menées par Jean Le Veneur, grand aumônier du royaume de France, que celui-ci arrache au pape Clément VII une dérogation au traité de Saragosse, permettant à François I^{er} de lancer, en 1534, l'expédition française de Jacques Cartier. Il faut dire que la Réforme, prêchée à partir de 1516, a changé beaucoup de choses dans le monde chrétien, affaiblissant singulièrement l'église catholique. Devenue plus tolérante, elle admettra qu'après l'exploration, sans occupation, de Verrazzano en 1524, la France est en droit de revenir vers les côtes de l'Amérique du Nord, dans la mesure où il ne s'agit plus, *stricto sensu*, d'un monde « nouveau », clause *sine qua non* du traité hispano-portugais. En 1541, François I^{er} qui veut avoir les coudées franches, cette fois pour une installation incontestable sur les terres explorées par Cartier, demande même au pape, *via* le cardinal de Tolède, et non sans humour : « Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui continue de m'exclure du partage du monde. Le soleil ne luit-il pas pour moi comme pour les autres ? »

Mais déjà, avant même l'année 1541, les Français, bravant souvent les interdits, ont lancé sur les océans, *via* des armateurs indé-

pendants, des capitaines de navires en quête de terres nouvelles et, si possible de leurs richesses.

Les principales expéditions françaises du XVI^e siècle

De Gonnevill

La première expédition française du XVI^e siècle, digne d'être retenue, est celle de Binot Paulmier de Gonnevill, parti sur le navire de Honfleur *L'Espoir*, le 24 juin 1503, avec l'intention de se procurer des épices par la voie du Cap de Bonne Espérance. À bord, le premier barbier-chirurgien embarqué connu, Jean Bichere, de Pont-L'Évêque. Comme tous les marins de l'époque, Bichere est confronté au terrible scorbut. « Les dents se déchaussent, l'enflure saisit tout le corps : les pieds d'abord, puis les jambes et le ventre. Les malades mesurent sur une ficelle les progrès de l'enflure ; lorsque celle-ci atteint la région du cœur, ils savent qu'ils vont mourir ». On observe à ce propos des « playes purulentes des gencives qui, chues sur la chair, faisaient venir bibes » (boutons et abcès). Chassé par les vents, tout comme Cabral, *L'Espoir*, avec son équipage décimé, finit par atteindre un point de la côte brésilienne, au sud de l'actuel Santos. Binot baptise l'endroit « Terre Australe », ignorant qu'il se trouve en fait sur la « Terre des Perroquets », nom qui lui aurait été donné en 1488 par un certain Jean Cousin travaillant pour le compte du roi du Portugal, confirmé par la suite par Cabral. Binot ramènera en France l'indigène Essomeric, fils du roi indien Arosca. En route, il perdra de nouveaux

membres de l'équipage, victimes d'une fièvre pernicieuse maligne qui ressemble à s'y méprendre à la malaria, et qui emportera entre autres, le barbier Bichere. Binot soupçonne que le mal a été occasionné par la consommation d'« eau gastée et empuentée ». Pas de scorbut cependant au retour, probablement du fait d'un chargement profus, au départ du Brésil, de fruits et légumes exotiques. Dans les notes de Binot, on a une description sommaire du coffre de Bichere, « atourné de mains médicaments de plus de nécessité, tels rhubarbe de Chine et séné en tant que laxatifs et purgatifs, et des engins et outils de son art ». Parmi ces derniers, on trouve alors les inévitables « ferrements » d'amputation comme le « couteau courbe, la scie et la cautère » ou d'extraction de corps étrangers comme le bec-de-cane et le tirefond, sans oublier « matières astringentes et autres onguents, emplâtres et ligatures ».

Les capitaines de l'armateur Ango

C'est sur l'un des navires de l'armateur dieppois Jean Ango, *La Dauphine*, qu'en 1524, et au nom de François I^{er}, le florentin Giovanni Verrazzano effectue une longue reconnaissance des côtes de l'Amérique du Nord, depuis l'actuelle Caroline du Nord jusqu'à l'Île du Cap Breton au nord de l'Acadie et de là jusqu'à Terre-Neuve. Il nommera ces terres nordiques « Francesca », terme, bientôt changé en celui de « Nouvelle France ».

Verrazzano disparaîtra en 1528 lors d'un dernier voyage qui l'avait amené en mer des Antilles, accompagné d'un certain Jacques Cartier. On rapporta qu'il fut dévoré avec six compagnons par des cannibales caraïbes.

Toujours armés par Ango, la *Pensée* et le *Sacre* de Jean et Raoul Parmentier écumèrent les côtes d'Afrique et d'Amérique du Sud à partir de 1520, avant de se retrouver en 1528 dans l'Océan Indien. À bord, on signale la présence de barbiers-chirurgiens, traitant indifféremment mais sans grand succès, scorbut, ulcères phagédéniques ou syphilis, cette dernière plutôt contractée par les marins dans les bouges de Dieppe. À Calicut, aux Indes, atteint en 1529, un matelot meurt du « scorbut de terre ». L'autopsie de son corps est réalisée par le barbier de la *Pensée*, lequel note : « Il fut trouvé qu'il avait le poulmon tout empiré et le creux du corps tout plein d'eau rousse ». Après Sumatra où sont récoltées quelques épices, le retour sera enfin décidé. Ce sera un long calvaire. Les équipages seront décimés, notamment par la dysenterie. Les frères Parmentier en décéderont. C'est l'astrologue Grignon, en qui certains voient aussi un habile barbier-chirurgien, qui ramènera à Dieppe, en 1530, la seule *Pensée*.

Plus tard à l'occasion des voyages des navires marchands aux Indes, sera fondée une

escale sur la côte de Madagascar. Ainsi en 1601, le *Croissant* de La Bardelière et le *Corbin* de Du Clos-Neuf quittaient la France avec à bord de chacun des navires, deux barbiers-chirurgiens. Une épidémie de scorbut en 1602, amena l'expédition à s'arrêter à Madagascar où les hommes de l'art firent ériger un embryon d'hôpital au havre de Saint Augustin. Mais sitôt à terre, les malades contractaient de surcroît une fièvre « chaude et frénétique » qui les emportait. Quarante et un d'entre eux périrent ainsi et on les « ensabla » en un lieu qui garda le nom de « cimetière des français ». Les survivants reprirent la mer jusqu'au Comores où un « régime frugal, faite de vivres à bord » rétablit la santé des équipages. Mais nul n'en tira de conséquences.

Jacques Cartier

La route de la Nouvelle France ayant été ouverte par Le Veneur, le malouin Jacques Cartier se porte volontaire pour tenter de découvrir enfin le fameux passage du nord-ouest, « par les terres encore ignorées au-delà de Terre-Neuve », vers le Cathay, c'est-à-dire la Chine. Un premier voyage avec le *Triton* et le *Goéland*, entre avril et septembre 1534, permet à Cartier de gagner l'embouchure du fleuve qui prendra plus tard le nom de St-Laurent. Après l'île d'Anticosti et la Gaspésie où le 24 juillet 1534, est érigée une croix en présence d'indiens Micmacs, Cartier rentre à St-Malo, non sans avoir récupéré les deux pêcheurs Domagaya et Taignoagny, se disant fils du chef iroquois Donnacona habitant le lointain territoire de « Canada », autour d'un village du nom de Stadaconé.

Le 19 mai 1535, accompagné cette fois des 200 marins de la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et *L'Émerillon*, Cartier quitte St-Malo au nom du roi de France François Ier. Dans les rôles d'équipage, on note la présen-

ce d'un barbier-chirurgien, de trois barbiers simples (un par navire) et de deux apothicaires. L'embouchure du St-Laurent est atteinte le 10 août et Stadaconé quelques jours plus tard avec les deux fils de Donnacona. Un petit fortin du nom de Sainte-Croix est bâti à l'emplacement où se dressera plus tard la ville de Québec. Un mois plus tard avec le seul *Émerillon*, Cartier atteint en amont du fleuve l'île d'Hocholaga. Sur la rive gauche se dresse un village, huron cette fois. Cartier donne à la colline voisine, le 2 octobre 1535, le nom de Mont-Royal. Cartier note que les Hurons cultivent déjà du maïs, se nourrissent de viande séchée le pemmican, qui s'avère leur servir de « ration de survie » en cas de famine et pratiquent le scalp sur les ennemis vaincus.

Vite sollicité par le chef de tribu pour qu'il le soulage des rhumatismes dont il est perclus, Cartier se substitue à son barbier que les Indiens récuse, et se livre sur les articulations du malade à « de longs et doux massages » à base d'huile camphrée de Sumatra, le tout assorti de la lecture d'un passage de l'évangile, ponctuée de forces signes de croix. En remerciement et apparemment soulagé, le chef offre à Cartier sa propre couronne de piquants de porc-épic. La nouvelle de la guérison miraculeuse s'est répandue alentour et déjà, accourt vers Cartier une impressionnante cohorte d'infirmités, d'estropiés, d'impotents, de borgnes, d'aveugles et de « gens si très vieux que les paupières de leurs yeux leur pendaient jusques sur les joues ». Rentré bien tard à Stadaconé, Cartier doit se résigner à l'hivernage. Les équipages des trois navires doivent désormais s'attendre à une longue attente de six mois. Alors éclate le terrible « mal de terre » qui n'est en fait que le non moins redoutable « mal de mer » ou scorbut dont les barbiers de Cartier donneront une description précise, correspondant à celle que donnera aussi en 1536 le barbier-chirurgien

de Magellan Pigafetta, suite aux observations qu'il fit du mal lors du voyage de circumnavigation de 1521-22.

Très vite cinquante marins de Cartier en sont victimes : « Les jambes leur devenaient grosses et enflées, et les nerfs retirés comme noircis comme charbon, des gouttes de sang comme pourpre aux hanches, cuisses, épaules, bras et col, la bouche infecte, les gencives si pourries que toute la chair en tombait et les dents aussi, qu'on pouvait les arracher avec les doigts ». Et plus loin encore : « Les barbiers coupaient souvent la superfluité de cette chair baveuse, ce qui faisait jeter au malade force sang par la bouche ». À mi-hivernage, on compte déjà 25 morts. Cartier et son barbier-chirurgien, Samson Ripault, s'interrogent sur le fait que les indiens, eux, ne souffrent pas de ce mal. Aussi, tentent-ils une expérience en ajoutant au régime monotone du bord (féculeux, poissons séchés, lard et biscuits) du gibier et du poisson frais. Cartier y voit un progrès puisqu'il déclare : « On peut guérir du mal en évitant les salures, en ayant de la viande fraîche, la santé est aussi bonne qu'en France ». Mais vite on déchant ; le mal se réinstalle, à raison de deux ou trois nouveaux cas par semaine. À force de recherches et d'observations, les deux hommes se rabattent sur « la tisane de thuya, édulcorée du sucre d'érable ». En vain, jusqu'à ce qu'ils découvrent que les Indiens absorbent aussi un breuvage extrait des feuilles de l'épinette blanche, que les Iroquois appellent « annedda ». Survient alors le miracle tant de fois espéré, au point que Cartier s'écrie : « Tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été, avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'eussent pas tant fait en un an que le dit arbre en fait en huit jours ». Pendant ce temps Samson Ripault, en barbier-chirurgien chevronné, assisté de ses « aydes-barbiers », multiplie les autopsies. À propos de Pierre de Rougemont, natif d'Amboise et embarqué sur *La Grande Hermine*, mort de scorbut parmi les premiers, il écrit : « Il a le cœur tout blanc et flétri, environné d'un pot d'eau rousse comme datte, le poumon tout noirci et mortifié, et quand il fut ouvert, sortit au-dessus du cœur grande abondance de sang noir et infect. Il a la rate vers l'échine, un peu entamée comme si elle eut frotté sur une pierre rude » ...

Cartier ne quittera Stadaconé que le 3 mai 1536, les eaux du fleuve enfin libres de glace, atteignant St-Malo le 16 juillet, sans *La Petite Hermine* abandonnée à Terre-Neuve. Donnacona en personne l'accompagne.

Malgré le bilan mitigé de l'expédition (ni passage vers les Indes, ni pierres précieuses et beaucoup de morts), un mouvement en faveur d'une colonisation du Canada se dessine soutenu par le roi. En 1541, Cartier repart une troisième fois avec deux navires et un premier contingent de colons. Il n'est en fait que l'élément précurseur de l'expédition de De



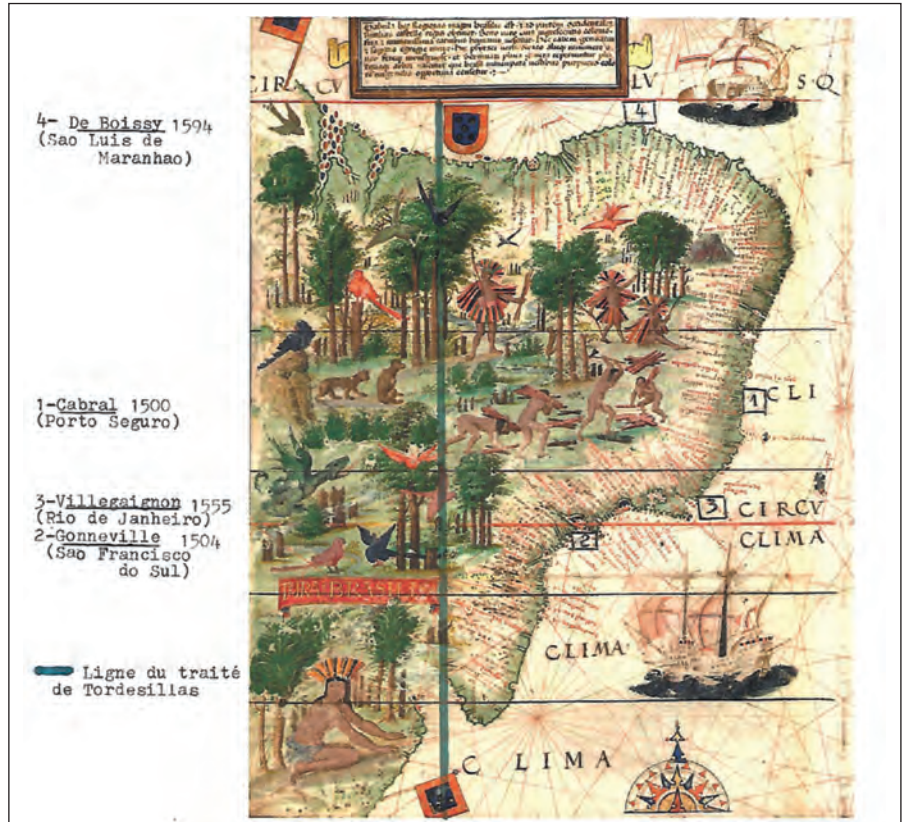
Les trois navires de Cartier à Stadaconé Hiver 1535-36.

Roberval appelé à créer une véritable colonie agricole et marchande. De Roberval, muni de lettres de patente le faisant lieutenant-général de la Nouvelle-France, doit suivre à distance. Cartier arrive à Stadaconé, malheureusement sans Donnacona, mort en France, ce qui lui vaut une hostilité certaine de la part des Iroquois. Le premier fort étant en ruines, Cartier en fait bâtir un nouveau qu'il nomme Charlesbourg-Royal. L'hiver 1541-42 s'avère catastrophique toujours en raison du scorbut et d'autant plus que les indiens refusent désormais de fournir à Cartier la précieuse « annedda ». Le tiers des colons et marins est emporté par le scorbut. Un moment même, les Iroquois attaquent le fort, tuant 35 des compagnons de Cartier, lequel doit lever précipitamment le camp. Croisant l'escadre de Roberval à Terre-Neuve, ce dernier refuse de lui servir de guide pour l'amener jusqu'à Stadaconé. À St-Malo, on constatera que les pierres ramenées du Canada ne sont que du vulgaire quartz. De Roberval finira par atteindre par ses propres moyens Stadaconé, prudemment abandonné par des Iroquois craignant des représailles. Après un rude hivernage et la mort d'une cinquantaine de colons, autant de scorbut que de faim, le Canada est momentanément abandonné, l'expédition regagnant la France en septembre 1543.

Villegagnon

En 1555, sous Henri II, l'amiral huguenot De Coligny met sur pied depuis Dieppe, une mission destinée à créer, en terre pourtant portugaise, donc protégée par le traité de Tordesillas, à savoir le Brésil, une colonie française. L'expédition est confiée au vice-amiral de Bretagne, Durand de Villegagnon. Forte de 600 hommes, marins et colons, catholiques et protestants à parts égales, la mission compte dans ses rangs un ancien de l'expédition de De Roberval, l'aumônier – cosmographe – géographe – botaniste – barbier chirurgien André Thévet d'Angoulême. Là encore, le scorbut éclaircit les rangs, avant même qu'on n'atteigne la baie de Guanabara, actuelle baie de Rio, où un fort est construit. Sur place, Thévet, entre autres activités, va étudier un certain nombre de plantes comme cet « arbre à gomme » dont la résine aide à la cicatrisation des plaies, et surtout le petun (1). En 1556, Thévet en ramènera des graines qu'il réussira à faire pousser en Angoumois d'où son premier nom « d'herbe angoumoise ». Déjà sur place, il avait reconnu à la plante diverses vertus dont ses qualités fumigènes « apaisantes » ou dépuratives après mastication. Ses feuilles macérées ou en poudre peuvent aussi être utilisées avec succès, par application sur les « fistules, dartres, gales, écrouelles, ulcères, apostumes, contusions et morphées ».

(1) Le mot « tabac » n'apparaîtra en France qu'un siècle plus tard, traduction phonétique d'un mot indien des naturels de St-Domingue et que les espagnols firent connaître sous le nom de « tabaco ».



« Terra Brasilis » Atlas portugais de Miller (xv^e siècle)
Les premiers occupants européens.

Pour Thévet, Nicot n'est qu'un opportuniste, voire même un imposteur qui, ayant profité de « son » herbe angoumoise, se serait servi de ce qu'il appela de son côté la « Nicotiane » pour entrer dans les faveurs de Catherine de Médicis qu'il soulagea, grâce à cette plante, de ses migraines. Thévet donne aussi dans ses écrits la description précise d'une maladie qu'il assimile à la syphilis, cette « belle vérolle » (et qui est sans doute le mal del Pinto ou caraté). C'est de là que vient pourtant la rumeur vite répandue que la syphilis vénérienne a été amenée en « Ibérie » par les navigateurs espagnols et portugais, passant ensuite dans le royaume de Naples, réuni à l'Aragon depuis 1504, puis en France, ramené d'Italie par les soldats de Francois I^{er}. Thévet explique que les indigènes utilisent, pour soigner ce mal, l'écorce d'un arbre, le gaïac de Conçalvo, reconnu pour ses propriétés antiseptiques et astringentes. Parmi les autres maladies qu'il décrit, outre les « fiebvres », on peut citer aussi « les catarres, le moravor et le caroubaré », ce dernier étant une ophtalmie purulente, et pour lesquels, les indiens ont souvent une réponse « végétale », comme par exemple le « hivourahé » contre les maladies de peau, ou le « hiboucouhou » contre les puces chiques. Et quant ils n'en ont pas, ils font sortir le sang soit à l'endroit où ils « sentent mal », pensant par ce moyen « tirer et emporter la maladie hors », par pression, suc-

cion ou saignée en s'aidant des dents de l'agouti ou du piranha, soit en ouvrant la tempe avec un coquillage effilé. Thévet avouera avoir usé parfois de ces potions et techniques indiennes à l'endroit des marins et colons de la France Antarctique puisque tel était le nom donné à la colonie par Villegagnon. En 1568, vaincue à la fois par les fièvres pestilentielles (ou pestilencielles), le probable typhus ou fièvre « lenticulaire » de Fracator, l'hostilité des Indiens, les dissensions parfois sanglantes entre huguenots et catholiques de l'expédition, et ce à propos de l'Eucharistie, mais surtout par la pression des Portugais qui finirent par s'emparer du fort que Villegagnon avait appelé « Fort-Coligny », la colonie disparut d'elle-même, les survivants regagnant la France sans espoir de retour.

En 1594, De Boissy tentera une nouvelle expérience au Brésil, créant cette fois sur l'île de Maranhao, côte nord-est du Brésil, la « France équinoxiale ». En 1600, elle se maintient cahin-caha sans avoir pris d'extension.

Ribault et Laudonnière

C'est sous la régence de Catherine de Médicis et alors que la France vit les prémices de la première guerre de religion que l'amiral De Coligny, toujours lui, envoie une expédition maritime vers la Floride où l'Espagne catholique compte déjà des comptoirs côtiers.

Ses deux chefs sont Jean Ribault, protestant dieppois et René De Laudonnière. Leurs deux roberges quittent Le Havre le 18 février 1562, atteignant la Floride à hauteur du Rio Mayo, près de l'actuel Jacksonville, neuf semaines plus tard. Repoussés vers le nord par les Espagnols, les Français installent près de l'actuelle Savannah le fort de Charlesfort. Les deux chefs étant retournés en France, de graves divergences religieuses apparaissent entre membres de la garnison laissée sur place. On s'entretue et seuls quelques survivants réussissent à prendre la mer à bord d'une embarcation de fortune. En mer, l'équipage tenaillé par la faim, dévorera un soldat tiré à la courte paille, épisode, dit-on, à l'origine de la célèbre comptine. En 1564, un navire anglais recueillera une poignée de moribonds faméliques.

Ribault devenu agent secret de Coligny contre les anglais, sera arrêté et emprisonné par Élisabeth I^{re}. L'amiral fera cependant repartir Laudonnière pour la Floride avec trois navires et quelques centaines de colons. Celui-ci accostera à nouveau au Rio Mayo que les Espagnols n'occupent plus. Un fort (le fort Caroline) est érigé. Parmi les colons, on note la présence de plusieurs barbiers-chirurgiens dont Charles de Saligan, également ...canonnier, ainsi que le botaniste Dominique Le Moyne de Mourgues qui décrira sur place l'arbre d'esquine (ou squine), voisin de la sal-separeille de Chine, et qui s'avérera être plus précisément le « *smilax pseudo chinae* », dont l'extrait soigne les « piens » en application, tandis que son absorption en décoction rend peu à peu « gras et replet » le sujet cachectique.

Laudonnière et De Mourgues observent aussi que les Indiens ont des « prestres » qui usent concomitamment de formules magiques et « d'herbes » diverses qu'ils portent sur eux dans de petits sacs attachés à la taille.

La situation de la colonie ne cesse pourtant de s'aggraver : de nouvelles dissensions éclatent, la famine s'installe. Laudonnière signale ainsi : « Chez certains compagnons les os commencèrent à suivre la peau de si près qu'en plusieurs endroits ils percèrent ». Les Indiens séminoles empêchent la colonie de s'étendre et Laudonnière lui-même sera empoisonné par une drogue fournie par ces derniers. Il sera sauvé *in extremis* par l'apothicaire de l'expédition grâce à sa thériaque personnelle. Une partie des colons vont désertir, s'emparant des navires avant de se faire arraisonner par une flotte espagnole qui vient mettre ensuite le siège devant Fort Caroline. Le miracle surviendra en la personne de ... Ribault, libéré par les anglais et expédié sur place par De Coligny, avec 600 marins et soldats, 100 colons et un nombre « mal connu » de femmes. Les Espagnols ayant été repoussés, Ribault peut relancer une recolonisation huguenote. Elle sera de courte durée, les

Espagnols étant revenus à la charge depuis leur base de San Augustin. Laudonnière et De Mourgues préfèrent s'enfuir, s'étant emparés d'un navire. Ribault et ses partisans seront finalement massacrés. Le barbier De Saligan, fait prisonnier, terminera son existence sur les galères de Philippe II. De Mourgues qui n'était finalement pas que le chercheur pacifique que certains voient en lui, ne se le tint pas pour dit : il monta une expédition qui effectua un raid « punitif » sur San Augustin. En 1568, son escadre détruisit les installations espagnoles de Floride. Mais la colonisation française de ce morceau d'Amérique fut définitivement abandonnée.

Guillaume Bérard

En 1577, Henri III qui a rétabli des relations commerciales avec le royaume du « Maroc et Fez » de l'émir Mouley Abd El Malek, envoie sur place un consul chargé de contrôler nos intérêts, en l'occurrence le barbier-chirurgien Guillaume Bérard, lequel s'embarque de Marseille sur un navire qui est intercepté à la sortie du détroit de Gibraltar par une flotte espagnole. Les marins de Philippe II découvrent notamment dans le coffre de Bérard des... massépains aux confitures, aux redoutables fonctions laxatives. Ils trouvent ces derniers tellement à leur goût qu'au bout d'un certain temps, selon E.L. Boudet, « ce fut parmi eux une vive galopade pour gagner un coin discret ». L'incident irrite tellement les Espagnols que l'équipage français et Bérard furent emmenés prisonniers, pour être enfin libérés sur ordre de la reine d'Espagne, Anne d'Autriche. Bérard put rejoindre son poste à Fez, prenant un réel ascendant « par son art de guérir » sur l'émir saadien et sur les « esculapes indigènes » (Boudet), enrayant notamment, par des moyens que l'on ignore, une épidémie de peste bubonique, à laquelle réchapperont l'émir et sa favorite. À la suite de ce succès et selon La Roncière, la cour marocaine décida la création d'un service médical français permanent avec, outre des barbiers-chirurgiens, des médecins issus des facultés de Montpellier et Paris, à commencer par le successeur de Bérard, Arnould de Lisle, assisté de l'apothicaire Pierre Treillaut.

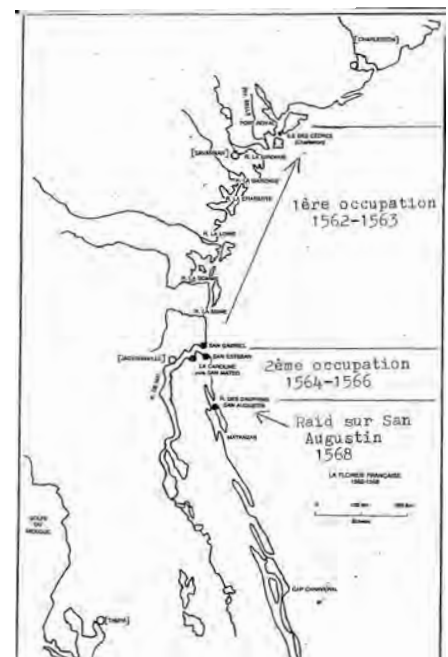
L'île de Sable, première tête de pont de l'installation en Nouvelle-France

En 1578, Troilus de Mesgouez de La Roche Helgomarc'h, gentilhomme breton, obtient de Henri III une commission de « vice-roi des Terres-Neuves, d'Acadie, du Canada et pays circonvoisins », mais il ne partira que ... vingt ans plus tard, en 1598, sous Henri IV. Ayant accosté par hasard à l'île de Sable, qu'il nomme « Île Bourbon », il décide d'en faire une base arrière, d'où il pourra rayonner, cette fois en tant que lieutenant-général sur l'ensemble de la Nouvelle-France. Les Français

résisteront quatre ans sur cet îlot inhospitalier, et ce dans des conditions de survie difficiles à imaginer, ne vivant notamment que sur les vivres apportés de France. Le barbier chirurgien est impuissant devant les ravages du scorbut et de la dénutrition. En 1602, l'abandon du poste est décidé, précipité par une mutinerie. Dans l'intervalle, un membre de la petite colonie, le malouin du Pont (dit Pont-Gravé) s'est rendu sur le St-Laurent, érigeant un fort à Tadoussac, à l'embouchure de la Saguenay, en 1599. Il y installe une compagnie marchande avec ses seize compagnons qu'il transforme en négociants en fourrures et même en trappeurs, lesquels s'enfoncent hardiment en territoires algonquins et cris vers le Grand Nord. Le barbier du petit groupe s'avéra par contre impuissant à sauver de l'amputation certains membres gelés de ses compagnons d'infortune.

Partout donc, sur mer et au-delà, des barbiers, des barbiers-chirurgiens et des apothicaires, tentent de rendre moins douloureux le sort des marins comme celui des colons, qu'ils soient volontaires ou proscrits chassés de la mère-patrie. Et par contiguïté celui des indigènes, partie par humanité, partie par utilité, évangélique ou autre. Sans oublier l'intérêt de notre pays, ainsi que l'a par exemple écrit E.L. Boudet : « C'est grâce aux misérables et héroïques pionniers des débuts, protégés par les barbiers-chirurgiens des vaisseaux, puis par d'autres, aussi misérables qu'eux mais ayant accepté de rester parmi eux, que la renommée des bonnes terres et des riches cultures d'outre-mer se répandit dans la métropole et encouragea à créer les grandes compagnies commerciales du siècle suivant ».

À Suivre.



Les français en Floride au XVI^e siècle.